

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Octobre 1872.

Chronique Politique.

Il est curieux de remarquer que le triomphe de la Prusse, au lieu de consolider l'équilibre général, l'a au contraire profondément ébranlé, et que les projets de désarmement dont s'était bercée la philanthropie contemporaine et dont la France avait voulu, il y a quelques années, proposer à l'Europe l'application, sont ajournés indéfiniment par les grandes puissances aussi bien que par les puissances secondaires.

On a vu avec quelle énergie le gouvernement autrichien a insisté pour mettre les forces militaires austro-hongroises sur un pied formidable.

La réorganisation de l'armée russe se poursuit également sur une échelle gigantesque.

Les mêmes préoccupations s'imposent en ce moment à trois petits pays qui se croient menacés : les Pays-Bas, le Danemark et la Belgique.

Malgré la neutralité belge, le cabinet de Bruxelles ne se juge pas suffisamment garanti par les stipulations internationales ; il veut avoir une armée de 100,000 hommes, chiffre énorme en raison du nombre de ses habitants.

Les personnes qui ont vu dans les victoires prussiennes un signal de progrès pour la civilisation générale, pour l'apaisement des esprits et pour l'affermissement de l'ordre européen, nous paraissent s'être fait les plus graves illusions ; toute théorie en vertu de laquelle les gouvernements peuvent disposer du sort et de la nationalité des peuples, sans leur assentiment, ne parviendra jamais à fonder quelque chose de durable. La force brutale n'est pas une solution, elle n'est jamais qu'un expédient, et c'est une arme qui se retourne, tôt ou tard, contre ceux qui s'en sont servis.

On lit dans le Temps :

« Nous croyons savoir que le gouvernement, qui a eu un instant l'idée de présenter lui-même à l'Assemblée un projet de réformes constitutionnelles, a renoncé depuis à cette idée.

» C'est un groupe de députés du centre gauche avec lesquels le gouvernement est en communauté de sentiments qui, usant de l'initiative parlementaire, doit présenter, peu de temps après l'ouverture de la session, la première proposition de réforme constitutionnelle, laquelle portera principalement sur la question d'une seconde Chambre. »

A en croire les journaux anglais, dont une dépêche nous transmet le résumé, les négociations en vue de la conclusion du traité de commerce seraient terminées. Le texte du traité serait même entre les mains de M. Thiers et pourrait être signé avant la fin du mois.

Nous pensons qu'il y a lieu d'attendre la confirmation de cette nouvelle.

Nous émettons les mêmes doutes, en ce qui touche les informations venues de Constantinople, qui parlent d'un remaniement ministériel et du remplacement du grand-vizir Midhat-Pacha par Essaad-Pacha.

Le Telegraph publie la dépêche suivante :

« Dans une conversation qu'il a eue avec M. Thiers, le cardinal Bonnechose a dit au Président de la République que le pape n'avait nullement l'intention de quitter Rome, mais était disposé à traiter avec le roi Victor-Emmanuel.

» M. Nigra, qui a été reçu aujourd'hui en audience par M. de Rémusat, aurait assuré-t-on, confirmé cette déclaration.

» Environ cinq cents députés, membres de l'Assemblée nationale, sont arrivés à Paris ou à Versailles.

» La plupart d'entre eux sont allés rendre visite à M. Thiers. »

Le Times publie la dépêche suivante de son correspondant spécial :

« Depuis quelques jours, les députés les plus influents du centre gauche s'occupent activement d'amener une entente entre le groupe auquel ils appartiennent et le centre droit, en sorte que les deux centres puissent former une majorité sur laquelle le gouvernement puisse compter. »

M. Gambetta est parti pour faire une nouvelle tournée politique. Les principales villes choisies par l'ex-dictateur, pour théâtres de ses harangues, sont, dit-on, Tours, Nantes et Bordeaux. On croit généralement que M. Gambetta veut, par une sorte de replâtrage, atténuer l'effet du discours de Grenoble et se rapprocher du gouvernement, auquel il demanderait une ligue entre les radicaux et les républicains modérés. Ce qui se passe actuellement pour les élections de l'Indre-et-Loire et de la Gironde est un symptôme de cette tactique des gambettistes, qui voudraient réunir dans un même groupe la République rouge et la République tricolore. On ne saurait trop prémunir le gouvernement et l'opinion publique contre un plan si dangereux, qui aurait pour effet inévitable de tourner contre la société toutes les forces politiques et administratives destinées primitivement à la défendre.

Informations diverses.

Quelques journaux de province viennent de se réunir pour demander à l'Assemblée nationale l'établissement d'une taxe électorale.

Un comité va se former en vue de recueillir des adhérents.

Avant d'aller à Nantes, M. Gambetta se fait précéder dans cette ville d'une pétition

de toute la démocratie nantaise demandant la dissolution de l'Assemblée.

C'est ainsi qu'on prépare les voies.

Le manifeste de la gauche, car il y en a encore un, ne sera définitivement lancé qu'après les scrutins d'hier. On veut en exploiter le résultat contre M. Thiers d'abord, puis contre la majorité parlementaire.

Si les discours et les pétitions ne suffisent pas, il restera toujours d'autres moyens qu'on pourra employer en temps opportun. Moyens connus.

Les bruits de dissolution qui se sont répandus assez promptement en province ont ramené un grand nombre de députés à Paris depuis quelques jours.

Beaucoup se montrent inquiets de la propagande que les radicaux font dans les départements et contre laquelle les autorités se montraient impuissantes à réagir.

Quelques députés plus énergiques que d'autres sont venus à Paris dans l'intention bien arrêtée de montrer à M. Thiers la situation sous son vrai jour, et de ne pas lui en dissimuler les dangers.

Le Bulletin républicain conservateur annonce que le projet de loi électorale, préparé par la commission de l'Assemblée et dont M. Bardoux est rapporteur, établira le principe du vote obligatoire.

Au ministère de la guerre, on ne sait rien de précis sur l'évacuation. Le 79^e de ligne avait été primitivement désigné pour Reims ; on parle maintenant d'un autre régiment. En tout cas, le 79^e, qui campe à Saint-Germain, n'a reçu aucun ordre.

Il se produit en ce moment, à Paris, un fait qui mérite d'être relevé. On embauche un grand nombre d'ouvriers serruriers, me-

81

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XVII.

UNE EXÉCUTION A VARSOVIE.

(Suite.)

C'était la seule consolation qui leur fût laissée : elle était immense ; les bourreaux ne le soupçonnaient probablement pas.

Un quart d'heure s'écoula, long comme un siècle.

Enfin neuf heures sonnèrent.

La grande porte roula sur ses gonds et

les Cosaques parurent, à cheval, marchant au pas, la lance baissée.

Un bataillon de grenadiers les suivait.

Les Cosaques balayèrent, autour du gibet, un vaste espace, et les grenadiers formèrent le cercle autour de l'instrument du supplice.

En même temps, au clocher de toutes les églises, tinta le glas de l'agonie. A ce signal, les prêtres, en habits de deuil, sortirent des sacristies et montèrent à l'autel, pour célébrer la messe des morts.

M^r Féliniski l'avait ainsi ordonné.

Sur le seuil de la porte, Blagourof parut à son tour ; il tenait à la main son épée nue et souriait d'une manière atroce ; mais les Polonais ne regardaient pas plus le général que les bourreaux qui le suivaient, portant sur leurs épaules des rouleaux de cordes, enduites de suif : ils attendaient la fatale charrette.

Elle s'avancait lentement, chargée de dix hommes, liés par couples et assis vis-à-vis les uns des autres, tête nue, le visage pâle, le regard fier.

A la vue des victimes, un frémissement de pitié, d'horreur et d'indignation parcourut la foule, des mères et des femmes s'évanouirent, d'autres tendaient les bras en pleurant ; les hommes ne pleuraient pas, l'expression de leur visage était terrible ; ils se découvrirent et, d'un mouvement spontané, fléchirent le genou.

— Adieu, frères ! priez pour nous ! cria un jeune homme assis sur la fatale charrette ; adieu ! Boze cos Polske !

— Boze cos Polske ! répondit la foule en se relevant menaçante.

— Cosaques, hurla Blagourof, fouaillez cette canaille ! grenadiers, apprêtez vos armes !

La foule, brusquement refoulée par les chevaux, recula en désordre, et il se fit un grand silence.

Un des couples venait de descendre de la charrette et, d'un pas ferme, marchait vers l'estrade élevée sous la potence.

Arrivés au pied de l'échafaud, les deux condamnés embrassèrent le christ que leur confesseur leur présentait, puis ils montè-

rent.

Sur un signe du bourreau, ses aides leur arrachèrent leurs vêtements, et, après les avoir revêtus d'une longue chemise de toile grossière, leur attachèrent les bras, par les coudes, derrière le dos.

Les tambours battirent aussitôt.

Blagourof leva son épée, le roulement cessa et, d'une voix nasillarde, une sorte de pourvoyeur de prison lut lentement la sentence qui condamnait à mort Kaminski et Bachlinski, reconnus coupables de haute trahison, pour avoir confectionné des vestes et des bottes pour les insurgés.

Cette lecture dura cinq minutes.

Quand elle fut finie, deux valets de bourreau abaissèrent vivement sur la tête des patients une sorte de capuchon blanc, assez semblable, pour la forme, à la cagoule d'un moine, et leur passèrent la corde au cou.

Au même instant, la plateforme manqua sous les pieds des victimes et deux formes blanches apparurent, flottant au bout des cordes et s'agitant convulsivement, pendant

nusiers, contre-maitres, etc., pour se rendre à Berlin. Nous pourrions citer plusieurs architectes à qui on a fait également des propositions très-brillantes.

Le général de Manteuffel est parti jeudi pour Berlin, afin d'assister aux obsèques du prince Albert de Prusse. Il sera de retour à Nancy dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Une mesure à signaler :
Le ministre de la guerre en Italie vient de décider qu'à l'avenir, les soldats ne seront libérés qu'autant qu'ils sauront lire et écrire.

Il n'y a point de petite habileté, si trompeuse qu'elle soit, qui répugne aux radicaux pour répandre le culte de M. Gambetta.

On remarquait, il y a quelques jours, dans l'une des dernières fêtes des environs de Paris, une boutique en plein vent où l'on débitait, pour un prix minime, un certain assortiment de chaînes et montres en or, peignes, dés, etc., avec l'offre d'un cadeau fait gratuitement. Ce présent donné à tout acquéreur était une médaille frappée à Perpignan, où étaient inscrits ces mots : *A notre sauveur et à l'avenir de la France !* Or, le revers de la médaille portait l'effigie de M. Gambetta.

M. Guizot est assez souffrant en ce moment.

On sait que l'illustre homme d'Etat est âgé de 92 ans, et qu'il avait eu jusqu'ici la plus verte vieillesse qu'on puisse imaginer.

C'est très-probablement du 20 au 25 décembre prochain qu'aura lieu la réception de M. le duc d'Aumale à l'Académie française.

Celle de M. de Loménie aura également lieu cette année.

Quant à celle de M. Emile Ollivier, elle n'est pas encore fixée, et elle ne se fera pas, en tout cas, avant l'année prochaine.

Il y avait avant la guerre, à Paris, deux sociétés composées d'Allemands s'adonnant à la musique : le *Liederkrantz* et la *Teutonia*. La première se tenait au Casino Cadet, le plus souvent ; la seconde avait son centre près de la rue Saint-Martin. Les membres de ces deux sociétés, de retour à Paris, ont adressé au préfet de police une demande pour être autorisés à se réunir : aucune réponse ne leur a été faite.

On nous parle d'un nouveau procès plus grave que le premier qui mettrait en cause M. Moïtu.

que, pour étouffer le râlement des mourants, la musique, rangée au pied du gibet, jouait la marche nationale.

Boje tsara krani !
Dieu protège le tzar !
— Que Dieu sauve la Pologne ! répondirent les autres condamnés.

— En avant ! cria Blagourof, pendant que les bourreaux achevaient leur œuvre.

Et, à travers la foule qui se accompagnait, en récitant les prières des agonisants, la lugubre procession reprit sa marche, s'arrêtant à chaque potence, comme à une station de cette voie douloureuse, pour y supplicier une paire de Polonais.

Quand le cortège passa devant l'église de Saint-Jean, les portes s'ouvrirent tout-à-coup, laissant voir l'autel illuminé et tendu de noir et, sur le seuil du temple saint, le clergé en deuil, précédé de la croix et rangé autour de l'archevêque.

— Fermez les portes ! vociféra Blagourof, hors de lui.

Avant que cet ordre pût être exécuté, M^{re} Féliniski, son bâton pastoral à la main et le

Le prince Frédéric-Henri-Albert, dont nous avons annoncé la mort, était le plus jeune des frères de l'empereur d'Allemagne ; il était né le 4 octobre 1809 et venait par conséquent d'entrer dans sa 63^e année.

Le prince Albert avait épousé en 1830 la princesse Wilhelmine, fille du roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}, et après en avoir eu deux enfants, un garçon et une fille, il s'était séparé de sa femme en 1849 par un divorce qui n'obtint la sanction royale que quatre ans plus tard, le 5 juin 1853 ; le 13 du même mois il épousait en mariage morganatique la comtesse Hoheneau.

Le prince Albert était général de cavalerie, inspecteur de la 2^e division de l'armée et colonel d'un régiment de dragons de l'armée russe.

L'AFFAIRE BAZAINE.

A propos de l'affaire Bazaine, voici un des faits qui ont le plus vivement touché le général chargé de l'instruction.

Tout le monde sait aujourd'hui que le maréchal Bazaine n'a pas attendu, pour se mettre en rapports avec l'extérieur, que M. de Bismark lui envoyât M. Regnier. Il est hors de doute que l'ancien commandant en chef de l'armée du Rhin avait été mis au courant notamment des mouvements que le maréchal Mac-Mahon avait entrepris dans le but de débloquer Metz.

Des quatre intermédiaires dont le maréchal Bazaine a utilisé les services, trois ont survécu et ont été interrogés par le général Rivière. Pendant cet interrogatoire, l'un de ces braves gens a rappelé un incident qui ne manque pas d'intérêt.

Chaque fois, a-t-il dit, que lui ou l'un de ses camarades se rendait auprès du maréchal à l'effet de prendre les instructions ou de rendre compte d'une mission, le maréchal faisait congédier tous les officiers de son état-major, puis il lui remettait une somme de mille francs dont il inscrivait la dépense sur un carnet de cuir vert.

Ce carnet a été, en effet, trouvé dans les papiers du maréchal, avec l'indication que cette opération avait été répétée dix-huit fois.

M. Gambetta a fait une nouvelle déposition, très-grave, dit-on, devant le général Rivière.

Le prince Napoléon a adressé de Prangins la lettre suivante au procureur général de la République à Paris :

« Chalet de Prangins, 14 octobre 1872.

» Monsieur le procureur général,

» Je suis citoyen français, aucune loi d'exil ne m'a frappé.

» J'ai l'entière jouissance de mes droits civils et politiques, je suis membre du conseil général de la Corse.

» Je suis venu en France pour pourvoir à l'éducation de mes fils, j'étais porteur d'un passeport régulier.

front couronné de sa mître d'argent, s'était avancé, la main droite levée pour bénir les martyrs.

Sa voix était émue, mais vibrante, et tout le peuple tomba à genoux, pendant que, bravant la colère du général-bourreau, il disait :

« *Benedicat vos omnipotens Deus, Pater et Filius et....* »

Un roulement de tambour couvrit ses dernières paroles ; mais Dieu avait entendu la protestation généreuse du pasteur auquel était confiée la garde de son troupeau, et ceux qui allaient mourir se sentirent consolés.

Une potence était dressée en face de l'église. Cette fois la halte fut courte ; la Haute Noblesse se sentait mal à l'aise, lui si fort au milieu de ses lances et de ses baïonnettes, devant ce prêtre qui, sans armes, s'appuyait sur la croix.

La charrette continua sa route ; elle ne portait plus que quatre hommes quand elle arriva sur la place de l'archevêché.

Là, les Russes avaient redoublé de pré-

» Cependant, au mépris de la loi, de la liberté individuelle, j'ai été sommé, en vertu d'un arrêté du ministre de l'intérieur, signé pour le ministre par M. Calmon, sous-secrétaire d'Etat, de quitter immédiatement le territoire français.

» Sur mon refus formel d'obéir, j'ai été mis en état d'arrestation par M. Clément, commissaire de police, sous les ordres de M. Patinot, chef du cabinet de M. le préfet de police.

» J'ai protesté en vain contre l'illégalité de cette arrestation opérée sans droit, en dehors de toutes les formes prescrites, par des agents sans qualité.

» J'ai demandé vainement à ceux qui m'arrêtaient la représentation d'un mandat quelconque, l'indication du crime ou du délit dont j'étais inculpé.

» En vain j'ai insisté pour être conduit devant un juge civil ou militaire.

» L'emploi de la force a été la seule réponse faite à mes protestations, à ma résistance.

» J'ai été appréhendé au corps par les gendarmes et conduit sous escorte à la frontière.

» J'ai toujours pensé, monsieur le procureur général, que le recours à la loi du pays était le moyen le plus efficace pour réprimer les excès et les violences du pouvoir.

» Je viens donc me placer sous la protection de cette loi et porter plainte entre vos mains contre MM. Lefranc, ministre de l'intérieur ; Renault, préfet de police ; Patinot, chef du cabinet de M. le préfet de police, et Clément, commissaire de police, coupables d'attentat à la liberté en ma personne, crime prévu et puni par les articles 114 et suivants du Code pénal.

» Je déclare me porter partie civile, sous réserve, dans le cas où il ne serait pas donné suite à ma plainte, d'exercer mon action devant les tribunaux compétents.

» Recevez, monsieur le procureur général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» NAPOLEON (Jérôme). »

Chronique Locale et de l'Ouest.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Orléans, 20 octobre, 10 h. matin.

Préfet du Loiret à préfet de Maine-et-Loire et sous-préfet de Saumur.

Le maximum rectifié prévu pour Digoin est de 5 mètres. Rien n'est changé pour le maximum annoncé pour Moulins. On annonce que la Vienne croît de 15 centimètres à l'heure ; depuis hier, 6 heures du matin, jusqu'à 11 heures, sa hauteur était de 4^m 20.

L'Indre est aussi en crue. On présume que son maximum sera de 1^m 60 à Châteaurox, et aura lieu aujourd'hui 20, à 11 heures du matin.

La Creuse croît également. On a annoncé

qu'elle atteindrait 2^m 40 le 20, vers 4 heures du matin.

Point encore de crue annoncée sur le Cher. Il est probable, d'après ces renseignements, que le maximum de la Loire, à Orléans, sera de 5 mètres. C'est 2^m 40 au-dessous du maximum de la crue extraordinaire de juin 1856. Le maximum aura lieu le 22, vers 11 heures du soir.

Orléans, 20 octobre, 6 h. 30 soir.

On présume que le maximum probable de l'Indre, à Châteaurox, sera de 4^m 80, et aura lieu le 21, vers deux heures du matin.

Le maximum probable de la Creuse, au Blanc, sera de 2^m 90, et aura lieu le 20, vers 6 heures du soir.

Le maximum probable de la Vienne, à Châtelleraut, sera de 1^m 90, et aura lieu le 20, vers 4 heures du soir.

Le maximum probable du Cher, à Noyers, sera de 2^m 50, et aura lieu le 23, vers midi.

Il est probable, d'après ces renseignements, que le maximum de la Loire, à Saumur, sera de 5^m 75 environ, et qu'il aura lieu le 24 octobre, dans la journée.

Dimanche soir, à l'échelle du pont Cessart, la Loire marquait 2 mètres.

Aujourd'hui, au moment de mettre sous presse, elle est à 2 m. 35.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les examens pour le baccalauréat en théologie ont eu lieu la semaine dernière au Grand-Séminaire d'Angers. L'épreuve écrite s'est faite le mardi matin. Pendant les deux jours suivants, M^{re} l'Evêque et MM. les examinateurs ont interrogé les candidats sur les matières si étendues et si variées de l'examen oral. Cette épreuve a été très-satisfaisante et quelques-uns l'ont subie avec une réelle distinction. Les séances étaient publiques.

Parmi les jeunes ecclésiastiques qui ont été admis au grade de bachelier en théologie, avec les droits et privilèges qui y sont attachés, nous remarquons les suivants :

MM.

Bédouin, vicaire à la Visitation de Saumur ;

Branchereau, vicaire à Saint-Pierre de Saumur ;

Ménard, vicaire à Saint-Lambert-des-Lèves.

La Sèvre reçoit de Thouars la note suivante :

« Les architectes et les ouvriers ont commencé, le 5 octobre, les travaux pour le pénitencier de notre ville. »

Des études concernant l'installation d'une Ecole d'artillerie ont lieu sur le terrain compris entre Arnage et Ivry-le-Pôlin (Sarthe), sous la direction d'un officier supérieur d'artillerie.

L'autorité militaire est à peu près décidée à envoyer au Mans deux régiments d'artillerie et un détachement du génie.

cautions ; deux bataillons entouraient le gibet, depuis le matin.

Assez lâche pour insulter atrocement un vieillard, Blagourof n'avait pas même le courage de sa honteuse action.

La vue des troupes le rassura ; d'ailleurs l'archevêque n'était pas dans son palais.

Parmi les officiers qui n'étaient pas de service, plusieurs étaient là, aux fenêtres, moins par curiosité d'une exécution, spectacle sur lequel ils étaient blasés, que pour assister à l'humiliation du prélat catholique et voir la figure que ferait le Féliniski.

Aux balcons, plusieurs femmes sensibles, chaudement enveloppées de fourrures et la lorgnette de théâtre à la main, causaient modes et soirées, en attendant le drame de haut goût, auquel les avait galamment conviées le général, pour leur procurer des émotions capables de les remuer fortement.

En attendant l'arrivée du cortège, les spectatrices, assises aux premières loges, promenaient leurs lunettes de la potence aux fenêtres.

— Dieu, ma chère, disait la comtesse Ta-

tiana à la princesse Filoutine, voyez-moi donc cette Brgratief, au balcon du palais ; n'est-ce pas déplorable de penser que les meilleures places sont toujours pour des femmes.... Enfin, vous la connaissez.

— Sans compter qu'elle n'est pas belle de tout, au grand jour, ajouta la générale Kapouchinof ; elle a beau mettre du blanc et du rouge, comme à son théâtre, le soleil ne laisse pas d'illusion ; elle a le teint soulevé d'une laveuse d'écuelles.

— Et quelle toilette de mauvais goût ; je ne comprends pas que ce pauvre prince K....

— Le prince Filoutine n'était-il pas de ses adorateurs ? interrompit la comtesse.

— On l'a dit dans le temps ; mais moi, voyez-vous, je ne m'en occupe guère ; le prince me laisse libre de mes actions et je ne lui demande pas compte des siennes.

— Et ils font bien l'un et l'autre, murmura le lieutenant Cakochkin à l'oreille du chambellan Bélatrof.

(La suite au prochain numéro.)

On écrit de Locminé (Morbihan), qu'un jeune garçon, nommé Kervazo, en s'amusant avec un fusil qu'il ne savait pas chargé, a tué un de ses camarades.

La ville de Nantes vient de faire dans la personne de M. de Raimond, le bon et digne chef du bataillon des pompiers, une de ces pertes qu'on ne saurait trop déplorer et qu'on regrette toujours, dit l'*Espérance du Peuple*.

Jeudi soir, vers dix heures, notre honorable concitoyen rentrait précipitamment à sa demeure pour y revêtir son uniforme et de là se rendit en toute hâte sur lieu d'un incendie qui venait d'éclater dans le magasin de M. Gouzé, armurier, rue d'Orléans. M. de Raimond descendait la rue Voltaire et allait passer devant le cercle des Beaux-arts lorsqu'il est tombé tout-à-coup sur le pavé et a succombé peu d'instants après soit à la rupture d'un anévrisme, soit à une attaque d'apoplexie. Quand on l'a relevé il ne donnait presque plus signe de vie.

Les journaux de Nantes parlent de l'arrestation de M. Havard, préposé en chef de l'abattoir de cette ville.

L'*Union bretonne* annonce cette nouvelle dans les termes suivants :

« Le sieur Havart, préposé en chef de l'abattoir, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

» Nous croyons savoir qu'il est inculpé de détournements au préjudice de l'Etat, et qu'il se trouverait compromis dans un des marchés conclus pendant la guerre.

» Le sieur Havard avait été nommé à l'abattoir peu de temps après le 4 septembre. »

De son côté, l'*Indépendance de l'Ouest* prétend savoir que cette incarcération « aurait été provoquée par des dénonciations qui n'ont rien d'anonyme. »

D'après l'*Union bretonne*, plusieurs personnes se trouvent compromises dans l'affaire du sieur Havard. Des visites domiciliaires ont eu lieu chez un tripier de la ville, contre lequel un mandat d'amener a été décerné. Ce mandat n'a pas pu recevoir encore son exécution. Des lettres, qu'on dit très-graves, ont été saisies. Trente-deux témoins sont assignés pour déposer devant M. le juge d'instruction. De ces témoins, huit ont dû être entendus.

M^{me} BLACHETTE, professeur de chant, élève de Garcia, informe le public qu'elle vient se fixer à Saumur pour y donner des leçons.

Faits divers.

Une douloureuse nouvelle est arrivée au 3^e régiment de génie, en garnison à Arras :

Le maréchal-des-logis, Marie, originaire de Béthune, et engagé volontaire, il y a environ deux ans, était parvenu, grâce à sa bonne conduite et à son intelligence, au grade de sous-officier. Il y a deux mois environ, Marie quitta Arras pour aller en détachement à Paris.

Lundi soir, ce maréchal-des-logis faisait, dans les chambrées, sa ronde de dix heures, et, pendant ce service, il dut adresser quelques observations à un militaire qui était ivre.

Celui-ci, qui avait déjà donné plusieurs fois des motifs de plaintes à ses chefs, s'emporta contre son supérieur, le terrassa et lui broya la tête à coups de talons de botte.

Le malheureux Marie fut transporté immédiatement à l'hôpital, et à 3 heures du matin il succombait à ses blessures.

LE MIRAGE. — On lit dans le *Gers* :

Un phénomène qu'expliquent les lois de la physique s'est produit la semaine dernière à Montréal.

Les habitants de cette localité ont vu dans le ciel le bourg de Gabarrat, distant d'environ trente kilomètres dans les Landes. On distinguait parfaitement, dit-on, les maisons, les jardins, l'église, les arbres élevés, etc.

Il paraît que, presque à la même heure, Cazaubon était témoin d'un spectacle plus digne encore d'attention de la part des observateurs. C'était comme un navire aux voiles déployées qui se balançait sur les

nuages comme s'il eût été agité par les vagues.

Cette apparition est d'autant plus extraordinaire que le pays se trouve situé à plus de cinquante lieues de la mer.

Les nuages se produisaient de différentes manières : tantôt les objets ainsi représentés sont droits, tantôt ils sont renversés. Au reste, on est aujourd'hui fixé sur ces illusions physiques rangées dans le domaine de l'optique.

UN SOUVENIR DU SIÈGE.

Voici le curieux récit du repêchage opéré dans la Seine, avant-hier, d'un malheureux plongeur, porteur d'une boîte à dépêches, et qui aura probablement trouvé la mort, lors de l'investissement, en voulant traverser les lignes prussiennes en suivant le fond de la Seine.

Ces détails sont adressés à divers journaux par M. Moreaux, inspecteur des ports, demeurant quai de Bercy, 47, qui a assisté à l'opération du repêchage.

Le bateau-chaîne la *Ville d'Austerlitz*, dit cet employé, remontant hier matin un convoi de bateaux au-dessus du pont de Bercy, ramena à la surface de l'eau une masse informe ayant l'apparence d'un cadavre. Après l'avoir remonté à bord, on reconnut un vêtement de plongeur ou *scaphandre*, troué en plusieurs endroits, et contenant les restes d'un cadavre en décomposition, ainsi qu'une boîte en fer blanc scellée et cachetée.

L'ouverture de la boîte, contenant des dépêches expédiées au gouvernement de Paris par le gouvernement de Tours, montra qu'on était en présence d'une courageuse victime ayant essayé de franchir les lignes prussiennes en suivant le fond de la Seine pendant un certain temps. Comment ce malheureux fut-il noyé dans son appareil ? Nous ne le saurons jamais. L'opinion la plus vraisemblable permet de supposer qu'après avoir séjourné quelque temps dans la Seine en suivant le fond de la rivière, et croyant avoir dépassé les lignes prussiennes, il fut atteint en sortant de l'eau par les balles ennemies, et tué dans son appareil qui le roula au fond de l'eau. La présence de trous dans l'appareil semble confirmer cette opinion. Peut-être quelques soldats allemands raconteront-ils qu'étant de faction sur la Seine, aux environs de Choisy-le-Roi, ils aperçurent, une nuit, sortir de l'eau une forme humaine sur laquelle ils tirèrent et qui disparut aussitôt dans les flots. Il y aura là-dessus un jour une légende.

Les dépêches ont été envoyées au gouvernement par les soins de la police, et le cadavre a été transporté à la Morgue.

Les papiers trouvés dans la boîte en fer blanc font connaître que ce malheureux était un capitaine du génie, nommé Louis Legrand, attaché à l'armée de la Loire. Il était originaire de Choisy-le-Roi, ce qui explique sa tentative, devant parfaitement connaître la Seine auprès des avant-postes prussiens.

Une foule considérable a stationné longtemps sur le quai de Bercy, s'entretenant des circonstances de ce douloureux événement.

On se rappelle que pendant le siège, le gouvernement avait fait installer au barrage du Port-à-l'Anglais un poste d'observateurs chargés de recueillir les dépêches envoyées de différentes manières par le courant du fleuve, et qu'à cet effet, des filets avaient été tendus secrètement au fond du fleuve pour y recueillir tout ce qui serait envoyé du haut.

Plusieurs boîtes à dépêches furent ainsi trouvées ; mais, malheureusement les dates de ces dépêches étaient toujours anciennes.

Peut-être la pose du filet n'était-elle pas étrangère à l'accident du malheureux retrouvé hier matin.

Un journal de Bagdad donne la nouvelle d'une découverte merveilleuse que l'on vient de faire, non loin des bords de l'Euphrate, entre les rives riveraines d'Anna et de Hadissé.

Il existait en cet endroit une large ouverture, semblable à l'orifice d'une grande citerne. Par cette ouverture, on ne voyait dans le fond qu'un terrain couvert de mousse. Jusqu'à présent, personne n'était descendu dans ce souterrain.

On ne sait au juste le motif qui a décidé dernièrement les habitants du pays à en faire l'exploration. Le fait est que, d'après le journal où nous trouvons ce récit, les in-

dividus qu'on y fit descendre avec des cordes se trouvèrent au milieu d'un vaste jardin planté d'arbres fruitiers et traversé par une rivière, où l'on voyait différentes espèces de poissons. Des quantités d'oiseaux faisaient retentir les échos du souterrain de leurs gazouillements. Bien que les rayons du soleil ne pénétraient dans ce souterrain que par quelques ouvertures, il est néanmoins bien éclairé.

Le journal auquel nous empruntons ces détails ajoute que ce jardin est visité journellement par une foule de gens des pays voisins, qui rapportent de cette excursion des fruits et du bois, ce qui prouve que ce n'est pas là un conte des *Mille et une Nuits*.

Agriculture.

L'UTILITÉ DU HÉRISSEON.

Qu'il nous soit permis de plaider auprès des habitants de la campagne, en faveur d'un animal inoffensif, le hérisson. Petits et grands enfants lui font une guerre de destruction, et, malgré les mauvais procédés qu'on a pour lui, il n'a jamais fait de mal à rien, ni à personne, bien au contraire. Un auteur dit en parlant du hérisson :

Sa nourriture ordinaire se compose de limaçons, rats, souris, crapauds, grenouilles, serpents, hannetons, etc. Il ne mange de fruits que quand la nourriture animale lui manque ; mais encore ne mange-t-il que ceux tombés, qu'il ramasse sur la terre. Nous ne pensons pas qu'il monte sur les arbres, quoique des chasseurs aient certifié le fait. Nous avons vu beaucoup de ces petits animaux dans les bois, sur la terre et non sur les arbres ; et si les fruits se trouvent au bout de leurs épines acérées, c'est au hasard qu'il faut attribuer ce fait, qui se présente, soit quand ces mêmes fruits se détachent des arbres, tombent sur son corps et s'y embrochent.

On voit qu'au lieu de détruire le hérisson, on devrait, au contraire, aider à la propagation de son espèce comme une des plus précieuses pour l'agriculture. Il ne craint pas les animaux carnassiers, grâce aux armes défensives dont son corps se hérisse au moindre péril qui le menace ; en se mettant en boule, il cache sous sa cuirasse d'épines aiguës les parties faibles de son corps. Dans cet état, ses ennemis ne peuvent l'attaquer sans danger pour eux-mêmes.

On a remarqué qu'il mangeait les reptiles les plus vénéux sans paraître en souffrir ; on a essayé des poisons violents qui n'ont pas eu d'effets fâcheux pour lui.

Défendons et protégeons le hérisson dans l'intérêt de l'agriculture.

MOYEN DE DÉTRUIRE LES LIMACES.

Les ravages des limaces et des limaçons dans les prairies et les jardins ne peuvent guère s'apprécier, tant ces mollusques sont voraces.

L'on peut assurer, sans exagération, que cent grosses limaces dévorent un kilogramme d'herbe par jour ; 5,000 mangent autant qu'une vache. Le dégât qu'elles causent est d'autant plus grand qu'elles s'attachent aux jeunes plantes les plus délicates qui germent dans les regains après la récolte des foins.

Pour obvier, autant qu'il est possible, aux pertes qu'elles causent, le général Higonet a pris le parti de les faire détruire immédiatement après la fauchaison par ses domestiques, armés d'un bâton garni d'une petite palette de fer tranchant. Quelques-uns de ses hommes, dans les loisirs que donne le mauvais temps, ont tué jusqu'à 4,000 de ces insectes rampants dans un jour. Ainsi, on en détruit plus de 100,000 par année dans le domaine de Veyrac. Dans l'espace de trois mois, depuis août jusqu'à la fin d'octobre, à raison d'un kilogramme d'herbe par cent limacés, ils auraient dévoré chaque jour mille kilogrammes, équivalant à 250 kilogrammes de foin sec, valant 42 fr. 50 c.

En multipliant ces chiffres par 90 pour les trois mois, on trouve 20,250 kilogrammes de foin sec, dont la valeur s'élève à 1,125 fr., tandis que les frais de destruction n'atteignent pas 50 fr.

Lorsqu'on a passé soigneusement sur un pré pour tuer les insectes, il faut y venir quelques heures après : ceux de ces insectes qui étaient restés cachés dans la terre ou les

murailles, alléchés par l'odeur de ceux qui ont été tués, et dont ils sont très-friands, ne tardent point à en sortir, et l'on en trouve plus la deuxième et la troisième fois que la première.

La destruction des limaces et des limaçons est une des causes qui contribuent à l'augmentation progressive des fourrages qui se fait remarquer à Veyrac.

L'ENNEMI ET L'AMI DU CHARANÇON.

Un agriculteur praticien émérite nous affirmait il y a quelques jours que nous pouvions donner comme certains les faits suivants :

Le plus grand ennemi du charançon, c'est le haricot, et son ami de prédilection ; c'est le petit pois sec.

Voulez-vous, me disait-il, purger un tas de blé du charançon qui l'infeste ? Rien de plus facile : faites moudre des haricots, et semez-en la farine sur la superficie du tas de blé ; immédiatement vous verrez la colonie dévorante se sauver de tous les côtés.

Voulez-vous, au contraire, faire envahir votre blé par le charançon ? Rien de plus facile encore : placez-y un tas de pois secs. Vous ne tarderez pas à voir le charançon s'y établir, puis envahir le tas de blé.

D'où une double conclusion : 1^o éviter absolument de placer des récoltes de pois ronds dans les greniers à blé ; 2^o à saupoudrer de farine de haricots les tas de blés infestés de charançon.

(Gazette des campagnes.)

LES BAROMÈTRES DU VILLAGE.

Pour les Parisiens en général, et pour les boulevardiers en particulier, il y a trois espèces de baromètres : le baromètre à mercure, le baromètre à boyau et le chat.

Au village, tout est baromètre. Parmi les oiseaux de basse-cour, les pigeons sont à peu près les meilleurs indicateurs du temps. Quand ils se posent sur la couverture d'une grange en présentant le jabot au vent, soyez assuré qu'il pleuvra le lendemain s'il ne pleut pas déjà pendant la nuit.

S'ils rentrent tard au colombier, s'ils vont butiner au loin dans la plaine, signe de beau temps.... S'ils regagnent le logis de bonne heure, s'ils picorent aux environs de la ferme, pluie imminente.

Si, par un temps magnifique, le paysan voit sa vache lécher les murs de son étable, il se hâte de rentrer son fourrage. La vache lèche le salpêtre que l'humidité de l'atmosphère fait suinter sur la muraille : pluie pour le lendemain.

Quand les pierrots sont plus matineux et babillards, c'est du beau temps pour l'après-midi.

Les hirondelles volent-elles en rasant la terre, l'orage n'est pas loin ; disparaissent-elles dans les nuages, vous pouvez vous mettre en route.

Ce ne sont pas seulement les animaux et les oiseaux qui indiquent les changements de temps.

Si, le matin, la lame de la faux reste sèche, bon signe ; si elle prend l'humidité et se teinte de bleu et de rose, c'est de la pluie à courte échéance.

Le bûcheron qui va au bois consulte sa cognée comme le faucheur interroge sa faux. Si la hache est nette et luisante, la journée sera belle ; mais si elle est terne et si le manche ne glisse pas dans la main, gare au bouillon de grenouille !

En automne, la gelée blanche indique la pluie, et la rosée le beau temps. Les chasseurs, du reste, savent cela aussi bien que les paysans.

La lune est encore un excellent baromètre. Si Phébé est entourée d'un cercle blanc, c'est de la pluie ; si le cercle est rouge, c'est du vent ; si l'astre des nuits brille pur et lumineux, c'est du beau temps.

Que si vous me demandez maintenant dans quel livre le paysan a appris tout cela, je ne puis vous le dire. C'est un livre à la portée de tout le monde, il a pour titre la *Nature* et pour auteur le bon Dieu.

Dernières Nouvelles.

Le Président de la République est arrivé samedi à Versailles, à une heure. La municipalité et les autorités étaient allées le recevoir à la gare. Une escorte formée par la troupe et la garde républicaine l'a accompa-

gné jusqu'à l'hôtel de la présidence. Des drapeaux étaient arborés sur le parcours. La santé de M. Thiers est excellente.

LES INONDATIONS EN FRANCE.

L'abondance et la persistance des pluies ont fait grossir les cours d'eau du bassin du Rhône.

On mande de Cuisery que la Saône est sortie de son lit; toute la vallée depuis Louhans jusqu'à Tournus offre l'aspect d'un bras de mer. Les routes sont coupées à Loisy, et l'eau est à deux pieds au-dessus des ponts.

La Saône aussi croît dans des proportions énormes. La crue du Rhône a été de plus d'un mètre hier, en moins de douze heures; il a envahi les bas-ports, de même que la Saône.

Samedi, une crue subite du Lot, dans la Lozère, a atteint une hauteur de 4 m. 40. Plusieurs personnes étaient bloquées par les eaux.

Le préfet, l'ingénieur en chef se sont rendus sur les lieux avec la gendarmerie et la troupe du 50^e de ligne. Grâce au courage et au dévouement de tous, les personnes en danger ont été sauvées.

Cette nuit les eaux ont conservé leur hauteur.

Les dégâts matériels sont considérables. Grand nombre d'habitants se trouvent sans logement.

Le gouvernement a envoyé les premiers secours.

Aucun accident n'est signalé dans les départements du Lot et de l'Aveyron.

Pour les articles non signés: P. GODET.

VILLE DE PARIS.

EMPRUNT 1871.

Echange des Titres sans frais, à la Banque générale des Reports pour consolider les intérêts financiers et industriels de France, Paris, rue Saint-Honoré, 346; Angers, rue d'Alsace, 12; Saumur, rue du Temple, 11.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Pour les CHEVEUX et la BARBE

Fournisseur de S. M. la Reine d'Angleterre et de S. M. l'Empereur de Russie
1 M^{lle} d'Or. — 3 M^{lles} d'Argent

RÉPARATEUR AU QUINQUINA

Préparé par F. CRUCQ, Chimiste, Brevetés. g. d. g. PARIS. — 11, RUE DE TRÉVISE. — PARIS

Le seul produit qui, sans être une teinture, rende progressivement aux Cheveux et à la Barbe leur couleur primitive.

ON L'EMPLOIE SOI-MÊME

Il n'a pas le défaut de salir la tête et de ne pas sécher

Chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

En vente chez Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 45, à la Librairie-Nouvelle:

P. J. Proudhon, sa Vie et sa Correspondance

1838-48, par C.-A. Sainte-Beuve. Un beau vol. gr. in-18: 3 fr. 50. — *Pendant la guerre*, poésies, par Eugène Manuel. Un beau vol. gr. in-18: 3 fr. 50. — *L'Amazone: le Métis de la Savanne*, par Emile Carrey. Un vol. de la collection Michel Lévy: 4 fr. 25. — *Les Espérances*, comédie en un acte, par Emile de Najac, gr. in-18: 4 fr. — *Les Grandes Usines*, 191^e livraison, contenant: *la Poudrière du Ripault*, par J. Turgan, gr. in-8^o: 60 cent. (Envoi franco).

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalsicière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalsicière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61.224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalsicière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalsicière qu'on peut

manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalsicière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

Marché de Saumur du 19 octobre.

Froment (l'h.) 77 k. 20	Graine trèfle	50	—
2 ^e qualité 74	— luzerne	50	—
Seigle 75	Foin (h. bar.)	780	45
Orge 65	— Luzerne	780	37
Avoine h. bar. 50	Paille	780	32
Fèves 75	— Amandes . .	50	—
Pois blancs . . 80	12	— cassées	50
— rouges . . . 80	23	Cire jaune . .	50
Graine de lin. 70	— Chanvre tillé	(52 k. 500)	—
Colza 65	— Chanvre broyé	—	—
Chenevis . . . 50	— Blanc	—	—
Huile de noix 50 k.	— Demi-couleur .	—	—
— chenevis 50	— Brun	—	—
— de lin . . . 50			

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1871.	1 ^{re} qualité	100 à 120
Id.	2 ^e id.	80 à 95
Ordin., envir. de Saumur 1871,	1 ^{re} id.	46 à 50
Id.	1871, 2 ^e id.	40 à 45
Saint-Léger et environs 1871,	1 ^{re} id.	45 à 50
Id.	2 ^e id.	40 à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1871,	1 ^{re} id.	38 à 43
Id.	2 ^e id.	34 à 38
La Vienne, 1871.		30 à 35

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1871.		70 à 80
Champigny, 1871.	1 ^{re} qualité	100 à 130
Id.	2 ^e id.	80 à 95
Varrains, 1871.		70 à 80
Varrains, 1871.		80 à 90
Bourgueil, 1871.	1 ^{re} qualité	90 à 110
Id.	2 ^e id.	80 à 90
Restigné 1871.		80 à 90
Chinon, 1871.	1 ^{re} id.	75 à 80
Id.	2 ^e id.	70 à 75

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71. . .	52 90	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	872 50	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	378	»	50
4 1/2 % jouiss. 22 septembre. .	76	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	658 75	»	1 25	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	398 75	»	1 25
4 % jouissance 22 septembre. .	83 95	»	»	comm. 125 fr. p. j. nov.	441 25	»	2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	490	»	2 50
5 % Emprunt	86 85	»	»	Crédit Mobilier	965	»	»	Société autrichienne, j. janv. . .	»	»	»
Emprunt 1872	209	»	»	Crédit foncier d'Autriche	400	»	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	375	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . .	527 50	»	»	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	433 75	»	75	Est, jouissance nov.	835	»	7 50	Orléans	280 50	»	»
— 1865, 4 %	273	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	576 25	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée. . . .	278	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	245	»	»	Midi, jouissance juillet.	950	»	10	Est	277 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé. . . .	435 55	»	»	Nord, jouissance juillet.	502 50	»	2 50	Nord	289 75	»	»
libéré	600	»	25	Orléans, jouissance octobre. . . .	»	»	»	Ouest	275	»	»
Banque de France, j. juillet. . .	435 55	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . .	»	»	»	Midi	276	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . .	500	»	1 25	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	77 50	»	»	Deux-Charentes	237 50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	1 25	Compagnie parisienne du Gaz. . .	»	»	»	Vendée	232 50	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	455	»	»	Société Immobilière, j. janv. . .	»	»	»				

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 31.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A Saumur, rue de Bordeaux, n° 20, Occupée par M^{me} veuve Lorrain; PETIT JARDIN. S'adresser à M^e CLOUARD. (516)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE MAISON DE CAMPAGNE ET JARDIN FRUITIER.

Au canton du Beau-Séjour, ancienne route d'Angers, près le bourg de Saint-Lambert-des-levées, formant autrefois la demeure de M. Barré, maire de Saint-Lambert. S'adresser, à Saumur, à M^{me} GUINEBERT, ou à M^e CLOUARD. (517)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE OU A AFFERMER

En totalité ou par parties, LA FERME DE LA GIRAUDIÈRE

Située commune de Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-Sèvres), et par extension communes de Montreuil-Bellay et d'Antoigné, Comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés et vignes; le tout dans un seul ensemble, contenant 30 hectares.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, audit M^e HACAULT, notaire, dépositaire des titres de propriété. (518)

A AFFERMER

Pour la Toussaint 1873,

LA FERME DE LA FRESNAYE

Commune de Cléré (Indre-et-Loire).

Consistant en vastes bâtiments d'exploitation et en 49 hectares de terres labourables et 11 hectares de prés clos.

Le propriétaire ferait au besoin des avances au fermier pour se monter dans la ferme.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur;

Et, pour visiter la propriété, à M. CADIEU, propriétaire à la Fresnaye, par Cléré (Indre-et-Loire). (519)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1873,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n° 17.

Occupée par M^{me} Marquis, veuve de M^e de Saumur.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (427)

Nouvelle Encre
J. Gardot à Dijon.
S'écrit en écrivant, n'oxydant pas les plumes, n'épaloisotant pas.
Nouvelle Encre violette noir
éclatant même un mois après l'écriture.
chez tous les Papeteriers.

BENZINE J. GARDOT DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs.

Etude de M^e CHEDEAU, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès,

Chez le sieur René Marquet-Ravenau, aux Prés-Demion, commune de Saint-Clément-des-Levées,

Le dimanche 27 octobre 1872, à midi.

Il sera vendu:

Quatre lits, leurs couvertures, rideaux et accessoires, deux armoires, deux buffets et un vaisselier, une quarantaine de draps et autre linge, des vêtements d'homme et de femme et environ quatre-vingts chemises, vaisselle et batterie de cuisine, un pressoir à vin et quatre barriques de petit vin rouge, des barriques vides et des bouteilles, environ vingt-sept kilogrammes de beurre salé, deux bonnes charrettes à cheval, une charrette à bœufs, trois vaches, une génisse, deux juments, dont l'une a neuf ans et l'autre deux ans, deux cochons, dix charrettes de foin, six charrettes de paille, un chaumier et une barge de faves, quatre charrues, un moulin à vanner, une grande quantité de grains, tels que blé, fèves, avoine et orge, du bois en fagots et de nombreux autres bons objets mobiliers. On paiera comptant et cinq centimes par franc. (501)

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

PLUS DE HERNIES

Guérison radicale des Hernies et Descentes
Méthode de feu P^{er} Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.) Écrire franco à M. Mignat-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbiers (Vendée), genre et succès, seulet unique élève de P^{er} Simon ou à la Ph^{ie} Briand, aux Herbiers (Vendée).

A LA GLANEUSE

GROS 57, rue Saint-Jean, DÉTAIL

A SAUMUR

Maison E. SABATIER

MERCERIE, RUBANS, TAPISSERIE, HAUTES NOUVEAUTÉS

FOURNITURES

Pour Tailleurs, Couturières, Modistes et Lingères.

GRAND CHOIX DE PARURES DE MARIÉES

Assortiment considérable de garnitures pour robes et confections, châles de laine, capelines et bacheliks, foulards anglais et des Indes, cravates fantaisies pour dames et pour hommes, faux-cols et manchettes.

Gants de Turin, qualité garantie.
Gants de Castor et gants patineurs.
Dépôt de parfumerie, peignes, brosses et articles de Paris.

GROS ET DÉTAIL.

USINE A GAZ DE SAUMUR

PRIX DE VENTE DU COKE

A dater du 1^{er} octobre 1872.

Coke gros, 1 ^{re} qualité,	l'hectolitre,	1 fr. 90 c.
Coke cassé,	—	2 40
Menu coke, dit escarbilles, 1 ^{re} qualité,	—	» 90
d ^e 2 ^e qualité,	—	» 65

Rendu à domicile, 40 centimes de plus par hectolitre. Le coke brûle sans odeur ni fumée; à égal poids, il donne beaucoup plus de calorique que le charbon anglais de 1^{re} qualité. Ces prix ci-dessus indiqués étant inférieurs à celui du charbon, il en résulte pour l'usage du coke une notable économie.

A VENDRE

BARRIQUES et TONNES fraîchement vides, en parfait état. S'adresser à la Fuie ou à l'Usine à Gaz. (498)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.